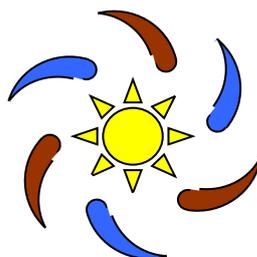


**DEPARTEMENT  
DE LA MARNE**

Arrondissement de Reims  
**COMMUNE  
DE  
HEUTREGIVILLE**  
51110



*Commune d'Heutréguville*

**RÉUNION DU 08 février 2023**

Le huit février deux mille vingt-trois à 20h30,  
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni sous la présidence de Madame BAILLY Maryline, Maire

L'ensemble du conseil municipal était présent, à l'exception de Monsieur POCQUET Jean-Baptiste absent non excusé.

Secrétaire de séance : Monsieur KOSOWSKI Fabien

Approbation du compte rendu de la réunion du 30 novembre 2022.

Ont été prises les délibérations suivantes :

**01.23 Extension du réseau SIEM rue de derrière les jardins**

Madame le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'étendre le réseau du SIEM pour l'éclairage public de deux mas pour la rue de derrière les jardins suite à la construction récente de maisons individuelles.

***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité*** donne son accord pour l'extension du réseau SIEM pour l'éclairage public de la rue de derrière les jardins.

**02.23 Festivités 2023**

Madame le Maire expose au Conseil municipal la planification des manifestations organisées par la commune pour l'année 2023.

- **Galette des rois** pour les séniors le dimanche 25 janvier avec animation musicale
- **Mardi gras** le mercredi 22 février (défilé costumé avec goûter (crêpes))
- **Plantation d'arbres avec les familles dans le bois communal** pour tous le samedi 25 février
- **Chasse aux œufs** pour les enfants le samedi 8 avril (atelier de travaux pratiques et chasse aux œufs)
- **Cérémonie du 8 mai** pour tous le lundi 8 mai 9h00 (défilé et verre de l'amitié)
- **Retraite aux flambeaux** pour tous le jeudi 13 juillet (défilé avec lampions et musique, feux d'artifice et verre de l'amitié)
- **Fête patronale** pour tous le vendredi 21 au dimanche 23 juillet (concert pique-nique, manège, buvette, activités, spectacle)
- **Brocante** pour tous le dimanche 27 août
- **Halloween** le dimanche 29 octobre (défilé costumé avec gouter)
- **Cérémonie du 11 novembre** pour tous le dimanche 11 novembre 9h00 (défilé et verre de l'amitié)
- **Concert de Noël** pour tous (soit le dimanche 3 ou le samedi 9 décembre à l'Eglise) date à déterminer.

- **Gouter de Noël** pour les enfants le samedi 16 décembre (goûter en présence du père Noël)

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité** donne son accord à la planification des festivités 2023 dans sa totalité.

### **03.23 Sécurisation RD33**

Suite à l'inquiétude de certains administrés et d'un accident matériel sur le porche du 11 grande rue (destruction d'une partie du mur par un camion suite à un croisement trop serré de véhicules), Madame le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de sécuriser par un aménagement sur la RD33 qui présente un rétrécissement de la chaussée à la sortie d'un virage dans une descente avec déportation des véhicules du côté gauche.

Une écluse aménagée à cet endroit permettrait d'éviter la possibilité d'une collision frontale entre les véhicules qui descendent et ceux qui montent ainsi qu'un ralentissement de leur vitesse d'autant plus lors de la campagne betteravière avec un grand nombre de passages de poids lourds en charge.

Ce projet est validé par le département, par la Direction des Routes Départementales.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (2 abstentions et 8 refus)** refuse de mettre en place cette sécurisation telle que présentée et demande à Madame le Maire de faire une simulation n'impliquant que des marquages au sol.

### **04.23 Prêt de la salle des fêtes à l'association « Les casquettes de Saint-Masmes »**

Madame le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de prêter pour une période indéterminée **le mardi de 19h30 à 20h30** la salle des fêtes à l'association « Les casquettes de Saint Masmes », pour leur venir en aide pour des raisons de sécurité.

La salle polyvalente de Saint Masmes étant pour le moment sous arrêté de péril concernant la charpente.

Les adhérents de cette association étant en partie composés de certains de nos administrés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité** donne son accord pour le prêt de la salle des fêtes tous les mardis de 19h30 à 20h30 à l'association « Les casquettes de Saint Masmes » le temps des réparations de la salle polyvalente de Saint Masmes ou si besoin le temps des travaux de la future salle des fêtes de Saint Masmes.

### **05.23 Fleurissement 2023**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité du fleurissement estival pour l'année 2023.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,** donne son accord pour ce fleurissement.

**Et charge,** Madame le Maire de négocier cet achat avec l'entreprise d'Horticulture Michaelis 8, rue Pierre Brossolette 51430 Tinquieux, pour un montant de 1 862,23 € HT soit 2 060,15 € TTC.

**Et d'inscrire** cet achat au budget 2023.

### **06.23 Renouvellement des chaises – salle des mariages**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans des nouvelles chaises pour la salle des mariages pour une raison de confort et d'esthétique.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,** donne son accord pour cet achat.

**Et charge,** Madame le Maire de négocier avec l'entreprise MEFRAN 30C rue du grand Chaast 10190 BUCEY EN OTHE pour un montant de 1 221,00 € HT soit 1 465,20 € TTC.

**Et d'inscrire** cet achat au budget 2023

### **07.23 Achat d'une enceinte sono pour les cérémonies extérieures**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans une sono extérieure pour les cérémonies notamment celles du 8 mai et du 11 novembre faisant suite à la perte de la présence de la fanfare à ces cérémonies entre autre.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,** donne son accord pour cet achat.

**Et charge,** Madame le Maire de négocier avec le magasin BOULANGER de Cormontreuil Zone Commerciale Les Blancs Mont 2 av Goisses, 51350 pour un montant de 349,99 € TTC.

**Et d'inscrire** cet achat au budget 2023

### **08.23 Achat d'une plaque de rue « Grande Rue »**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans une plaque de rue supplémentaire pour la « Grande Rue » pour réorienter notamment les livreurs sur la branche allant vers la rue de derrière les jardins qui n'est pas indiqué et qui engendre beaucoup d'erreur d'adressage.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,** vu la complexité d'adressage à cet endroit, souhaite doubler la signalisation en proposant l'achat de deux panneaux bien distincts :

Rue de derrière les jardins (avec une flèche gauche) et

41 bis-43-45 grande rue (avec une flèche à gauche)

qui seront installés sur le même mas et charge Madame le Maire d'effectuer cet achat.

### **--.23 Dématérialisation de l'affichage légal extérieur**

Délibération non présentée faute d'un devis manquant, sera représentée ultérieurement.

-----  
**DIVERS**

- Réfection du terrain de football : Madame le Maire est chargée de faire une demande de devis pour effectuer une estimation.
- Présentation de l'harmonisation de la tarification de l'eau – CUGR
- Présentation des tests de perméabilité – rue de la Suippe
- Organisation de l'opération plantation avec les familles – bois communal : samedi 25 février à 10h00 ; l'ensemble de la population y sera convié par la distribution d'une note d'information déposée dans les boîtes aux lettres
- Participation citoyenne : charge Madame le Maire pour l'achat de 3 panneaux « opération citoyenne » qui seront installés à chaque entrées du village.

**Secrétaire de séance**  
**Fabien KOSOWSKI**

**L'ordre du jour étant épuisé,**  
**La séance est levée à 23h00**

**Le Maire, Maryline BAILLY**